

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE**

PROCÈS-VERBAL 6 JUILLET 2026. Le conseil de la Municipalité de Baie-du-Febvre siège en séance ordinaire, ce 6 juillet 2026 à l’hôtel de ville de Baie-du-Febvre, situé au 298, Rte Marie-Victorin, Baie-du-Febvre, Qc. J0G 1A0.

Monsieur le maire Joeffrey Desmanches souhaite la bienvenue et procède à l’ouverture de la séance à 19 heures 30.

Sont présents à cette séance: Joeffrey Desmanches, Maire
Sylvain Pronovost, conseiller siège #1 / Audrey-Claude Benoit, conseillère siège #2 / Nancy Fréchette, conseillère siège #4 / Colette Fréchette Beausoleil, conseillère siège #5 / Geneviève Gauthier, conseillère siège #6

Absence motivée : Sylvain Lefebvre, conseillère siège #3

Formant quorum sous la présidence du Maire Joeffrey Desmanches, assiste également à la présente séance : Maryse Baril, directrice générale et greffière-trésorière, agissant en tant que secrétaire d’assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 ADMINISTRATIF**
 - 1.1 Adoption de l’ordre du jour
 - 1.2 Affaires découlant des procès-verbaux des séances tenues les 1^{er} et 22 juin 2026
 - 1.3 Adoption des procès-verbaux du mois de juin 2026
 - 1.4 Approbation des comptes
 - 1.5 Période de question
 - 1.6 Inscription colloque de zone ADMQ
 - 1.7 Adoption du règlement relatif à la publication des avis publics
 - 1.8 Avis de motion et présentation du projet de règlement relatif à la modification au code d’éthique et de déontologie des élus municipaux
 - 1.9 Adoption du règlement No. 345-07-26 relatif à la garde d’animaux
 - 1.10 Adoption du règlement d’emprunt No. 346-07-26 concernant les travaux de remplacement d’un ponceau situé près du 15 chemin du Pays-Brûlé
 - 1.11 Soumissions pour travaux de pavage du stationnement à l’hôtel de ville
 - 1.12 Inscription congrès FQM 2026
- 2.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 3.0 TRANSPORT**
 - 3.1 Soumission pour afficheur de vitesse solaire
 - 3.2 Rue Georges-Henri-Rousseau; remplissage d’un fossé arrière lot
- 4.0 HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 4.1 Programme Éco-Prêt; demandes d’aide financière
 - 4.2 Programme Éco-Prêt; demandes de versement de l’aide financière
 - 4.3 PGA-EAU; offre de services Techni-Consultant Inc.
- 5.0 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 5.1 Église; mise aux normes panneau électrique
- 6.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1 Lot vacant rue Georges-Henri-Rousseau; prix de vente
 - 6.2 RERCQ; quote-part annuelle 2026
- 7.0 PARC, LOISIRS ET CULTURE**
 - 7.1 Soumission panneaux amovibles pour abri soleil
 - 7.2 Soumission clôtures au parc des loisirs
 - 7.3 Caméras parc des loisirs

- 8.0 RAPPORT DES COMITÉS
- 9.0 QUESTIONS DU PUBLIC
- 10.0 AFFAIRES NOUVELLES
- 11.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

* * * * *

1.0 ADMINISTRATIF

26-07-120

1.1 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Geneviève Gauthier

Il est résolu à l’unanimité des conseillers, d’adopter l’ordre du jour tel que présenté par Monsieur le Maire et ce, tout en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

1.2 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUE LES 1^{ER} ET 22 JUIN 2026

Un retour est fait sur les procès-verbaux des séances tenues les 1^{er} et 22 juin 2026.

26-07-121

1.3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE JUIN 2026

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’adopter Les procès-verbaux des séances tenues les 1^{er} et 22 juin 2026 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

26-07-122

1.4 APPROBATION DES COMPTES

Sur proposition de Sylvain Pronovost

Il est résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés par la directrice générale :

Registre chèques : Chèques # 2026000313 à # 202600383 303 484,48 \$
Salaires versés aux employés et élus 01/06/2026 au 30/06/2026..... 35 922,54 \$

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Je certifie, sous mon serment d’office, que la Municipalité de Baie-du-Febvre a les fonds nécessaires pour effectuer le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

MARYSE BARIL,
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

1.5 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Monsieur Joeffrey Desmanches, invite les élus et les citoyens à poser leurs questions. Les questions posées, s’il y a lieu, ne sont pas consignées au procès-verbal.

26-07-123

1.6 INSCRIPTION COLLOQUE DE ZONE ADMQ

Proposé par Nancy Fréchette

Et unanimement résolu d'autoriser l'inscription de la directrice générale et de l'adjointe à la direction au Colloque de zone de l'ADMQ, qui aura lieu le 30 septembre 2026 à Drummondville, pour un montant de 143,72 \$ par personne (total de 287,44 \$ pour deux inscriptions).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-124

1.7 ADOPTION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et unanimement résolu par ce conseil que le règlement numéro 344-06-26 intitulé « Règlement N° : 344-06-26 relatif à la publication des avis publics municipaux » soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Voir copie du projet de règlement)

26-07-125

1.8 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À LA MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement est donné par Madame la conseillère Nancy Fréchette à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil, un règlement sera adopté relatif à la modification au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux (Règlement # 342-04-26).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-126

1.9 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 345-07-26 RELATIF À LA GARDE D'ANIMAUX

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et unanimement résolu par ce conseil que le règlement numéro 345-07-26 intitulé « Règlement N° : 345-07-26 relatif à la garde d'animaux » soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Voir copie du projet de règlement)

26-07-127

1.10 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 346-07-26 CONCERNANT LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SITUÉ PRÈS DU 15 CHEMIN DU PAYS-BRÛLÉ

Proposé par Geneviève Gauthier

Et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 346-07-26 intitulé Règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 1 180 267 \$ pour effectuer les travaux de remplacement d'un ponceau de 4500 mm de diamètre situé près du 15 Chemin du Pays-Brûlé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Voir copie du projet de règlement)

26-07-128

1.11 SOUMISSIONS POUR TRAVAUX DE PAVAGE DU STATIONNEMENT À L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission a été transmise à Groupe 132 et Smith Asphalte Inc. pour les travaux de pavage du stationnement avant de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux (2) soumissions :

- | | |
|----------------------------|-----------------------|
| - Groupe 132 | 25 600 \$ avant taxes |
| - Smith Asphalte inc. | 26 500 \$ avant taxes |

Il est EN CONSÉQUENCE

Proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et unanimement résolu par les membres du conseil municipal présents d'accepter la soumission de Groupe 132 au prix de 25 600 \$ avant taxes, pour les travaux de pavage du stationnement avant de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-129

1.12 INSCRIPTION CONGRÈS FQM 2026

Proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser Monsieur le Maire Joeffrey Desmanches et les conseillers(ères) Sylvain Pronovost, Audrey-Claude Benoit et Sylvain Lefebvre à assister au congrès annuel de la FMQ qui se tiendra au Palais des congrès de Québec du 24 au 26 septembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nil

3.0 TRANSPORT

26-07-130

3.1 SOUMISSION POUR AFFICHEUR DE VITESSE SOLAIRE

Voici les soumissions reçues pour l’afficheur de vitesse solaire :

COMPAGNIE MODÈLE	KALITEC (projet) Premium (sept 2017)	KALITEC Régulier	KALITEC Premium	SPECIALITE Thin-12
PORTEIL DU RADARI	300 m.	100 m.	300 m.	50 à 300 m.
CARANTIE	3 ans + transport	2 ans	5 ans	2 ans
PANNEAU SOLAIRE	100 w. mono cristallin	50 w.	100 w.	30 w.
TEMPÉRATURE DE SERVICE	Digitec -40 à +85	Digitec colosus : -40 à +80	Digitec colosus : -40 à +80	Digitec colosus : -40 à +65
TYPE DE BATTERIE	2 batteries 20Ah AGM	1 batterie 12V20Ah/AGM	2 batteries 12V20Ah/AGM	1 batterie lithium
INTENSITÉ LUMINEUSE	standard	standard	2x plus visible que rég	Visible à plus de 300 m.
DURÉE DE VIE		non précise	10 à 15 ans	10 ans
DIMENSION		28" x 30"	28" X 30"	24" x 30"
MESSAGE PEDAGOGIQUE		Merc / Ralentir	Merci / Ralentir ET personnalisable (velocité)	Aucun (Vitesse seulement)
AFICHAGE	Fisibile	Incolore	Incolore	1 seule couleur
PROX PANNEAU	6 à 10 / s. tasse	5 165 s + laers	6 115 s + laers	4 197 s + laers
PROX INFORMATION		160 \$	180 \$	Non précise
BACHE				

Il est EN CONSÉQUENCE

Proposé par Geneviève Gauthier

Et unanimement résolu par ce conseil de retenir la soumission de Kalitec Premium, au prix de 6 310\$ + 180\$ formation avant taxes, pour la fourniture d'un afficheur de vitesse solaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 RUE GEORGES-HENRI-ROUSSEAU; REMPLISSAGE D'UN FOSSÉ ARRIÈRE LOT

Ce point est reporté à une prochaine séance

4.0 HYGIÈNE DU MILIEU

26-07-131

4.1 PROGRAMME ÉCO-PRÊT : DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme Éco-prêt pour l'installation, le remplacement ou la mise aux normes des installations septiques, des demandes d'aide financière ont été reçues pour les adresses suivantes :

- 535, route Marie-Victorin;
- 562, route Marie-Victorin;

CONDISÉRANT QUE les demandes citées ci-haut sont complètes et respectent les critères d’admissibilité du programme Éco-prêt telles qu’établies dans les règlements 334-09-25 et 336-11-25;

EN CONSÉQUENCE, il est Proposé par Sylvain Pronovost

Et unanimement résolu que le conseil municipal accepte les demandes d’aide financière pour les adresses nommées ci-haut dans le cadre du programme Éco-prêt. Le versement de cette aide financière sera effectué à la fin des travaux, selon les modalités établies par les règlements 334-09-25 et 336-11-25.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

26-07-132

4.2 PROGRAMME ÉCO-PRÊT ; DEMANDES DE VERSEMENT DE L’AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-du-Febvre a adopté les règlements no 334-09-25 et 336-11-25 établissant un programme d’aide Éco-prêt pour l’installation, le remplacement ou la mise aux normes des installations septiques;

CONSIDÉRANT QUE ce programme prévoit le versement d’une subvention de 5 500 \$ et d’un prêt remboursable équivalent au montant des travaux admissibles aux propriétaires ayant adhéré au programme et ce, à la suite de la réception de tous les documents requis;

Il est EN CONSÉQUENCE Proposé par Nancy Fréchette

Et unanimement résolu par ce conseil d’autoriser le versement des montants suivants dans le cadre du programme Éco-prêt, pour une (1) propriété :

Subvention : 5 500,00 \$
Prêt remboursable : 0,00 \$

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

26-07-133

4.3 PGA-EAU; OFFRE DE SERVICES TECHNI-CONSULTANT INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-du-Febvre désire être accompagnée pour l’étape de l’Élaboration dans le cadre de la réalisation du plan de gestion des actifs en eau (PGA-EAU);

CONSIDÉRANT l’offre de services de Techni-Consultant inc., couvrant l’intégrité du plan de gestion des actifs en eau pour la période visée par le programme du TECQ 2024-2028;

Il est EN CONSÉQUENCE Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et unanimement résolu par les membres du conseil municipal présents de retenir l’offre de services numéro 01036 de Techni-Consultant inc., en date du 25 mars 2026, au prix de 14 650 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5.0 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

26-07-134

5.1 ÉGLISE; MISE AUX NORMES PANNEAU ÉLECTRIQUE

Proposé par Geneviève Gauthier

Et unanimement résolu d’accepter la soumission d’Électri-Marc pour divers travaux de mise aux normes au sous-sol de l’église, tel que demandé par notre assureur, au prix de :

- Cuisine au sous-sol de l’Église 850,00 \$ + taxes
- Entrée arrière du sous-sol de l’Église 900,00 \$ + taxes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

26-07-135 6.1 LOT VACANT RUE GEORGES-HENRI-ROUSSEAU; PRIX DE VENTE

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et résolu à l’unanimité des membres du conseil municipal présents que le lot 6 497 514 situé sur la rue Georges-Henri-Rousseau soit mis en vente au prix de 35 000 \$ et que le(s) projet(s) d’implantation par les intéressés soit soumis au conseil municipal pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-136 6.2 RERCQ; QUOTE-PART ANNUELLE 2026

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-du-Febvre est membre du Regroupement Énergie Renouvelable Centre-Du-Québec (RERCQ);

ATTENDU QUE le RERCQ a transmis à la Municipalité une demande de paiement de sa quote-part annuelle pour l’exercice financier 2026;

ATTENDU QUE le montant de cette quote-part est fixé à 5 695,61 \$;

Il est EN CONSÉQUENCE Proposé par Sylvain Pronovost

Et résolu à l’unanimité des membres du conseil municipal présents d’autoriser le paiement de la quote-part de la Municipalité de Baie-du-Febvre au RERCQ pour l’exercice financier 2026, au montant de 5 695,61 \$ et que cette dépense soit imputée au poste budgétaire approprié (02 610 00 959);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 PARC, LOISIRS ET CULTURE

26-07-137 7.1 SOUMISSION PANNEAUX AMOVIBLES POUR ABRI SOLEIL

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et résolu unanimement de retenir la soumission de « Services Gagné Inc. » pour la fabrication et l’installation de panneaux amovibles extérieurs couvrant l’abri soleil du Parc des Générations, au prix de 4 040,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-138 7.2 SOUMISSION CLÔTURES AU PARC DES LOISIRS

Suite à la demande de soumission pour la clôture au Parc des Loisirs, voici les soumissions reçues :

Fournisseur	Mailles et poteaux résidentiels	Mailles et poteaux galvanisés	Mailles noirs #6 et poteaux galvanisés
Clôtures Sécuribec Sorel-Tracy / clôture de 4 pieds de haut	12 750 \$ + taxes (jaune) 10 600 \$ + taxes (vert)	15 600 \$ + taxes (jaune) 13 150 \$ + taxes (vert)	17 500 \$ + taxes (jaune) 15 500 \$ + taxes (vert)
Clôtures Sécuribec Sorel-Tracy / clôture de 5 pieds de haut	13 500 \$ + taxes (jaune) 11 530 \$ + taxes (vert)	16 700 \$ + taxes (jaune) 14 555 \$ + taxes (vert)	19 000 \$ + taxes (jaune) 17 375 \$ + taxes (vert)
Clôtures Bois Francs / clôture de 6 pieds de haut	14 558,10 \$ + taxes 13 108,47 \$ + taxes	18 171,71 \$ + taxes 15 540,54 \$ + taxes	

Clôtures Bois Francs / clôture de 5 pieds de haut	13 859,17 \$ + taxes 12 260,69 \$ + taxes	16 253,11 \$ + taxes 14 068,26 \$ + taxes	15 753.11 + taxes 13 568,26 + taxes
--	--	--	--

Il est EN CONSÉQUENCE

Proposé par Geneviève Gauthier

Et résolu unanimement de retenir la soumission de « Clôtures Sécuribec Sorel-Tracy » pour l’installation d’une clôture au parc des loisirs, tel que défini dans la proposition datée du 23 juin 2026, au prix total de 25 030\$ pour les deux sections, de qualité résidentielle noir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-07-139

7.3 CAMÉRAS PARC DES LOISIRS

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et résolu à l’unanimité des membres du conseil municipal présents que la soumission de Yvon Roy Entrepreneur Électricien concernant l’ajout de trois (3) caméras au parc des loisirs, acceptée à la séance du mois d’avril 2026, soit modifiée avec l’ajout d’un montant de 1 300\$ pour l’installation d’un tuyau flexible dans le sol.

Il est EN CONSÉQUENCE accepté, que la soumission totale s’élève à 4 500 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 RAPPORT DES COMITÉS

NOUVELLE ÉCOLE
Le déménagement est prévu durant le congé des Fêtes 2026

MADA
Suivi de la rencontre du 9 juin sur la présentation du bilan MADA de la MRC
1^{er} octobre 2026 : journée internationale des aînés

9.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire, Monsieur Joeffrey Desmanches, invite les élus et les citoyens à poser leurs questions. Les questions posées, s’il y a lieu, ne sont pas consignées au procès-verbal.

10.0 AFFAIRES NOUVELLES

10.01 DOSSIERS DIVERS DE MONSIEUR LE MAIRE

- **RAPPEL, SÉANCE DE TRAVAIL AVEC MRC ET MSP PRÉVUE LE 8 JUILLET 2026 13H À 16H**

26-07-140

11.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Geneviève Gauthier

Et résolu à l’unanimité des conseillers, qu’ayant épuisé l’ordre du jour, que la présente séance soit levée à 20h36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JOEFFREY DESMANCHES, MAIRE

MARYSE BARIL, DIR. GÉN. / GREFFIÈRE. -TRES.

Monsieur le Maire Joeffrey Desmanches a pris connaissance de toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son veto. Il atteste que sa signature du présent procès-verbal équivaut à sa signature de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Signé ce 7 juillet 2026

JOEFFREY DESMANCHES, MAIRE